

# ADR – Formation conducteurs – transport de matières dangereuses – spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale (IP)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

APTH  
Nadia LASSERRE  
01.41.37.80.87  
commercial@apth.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Conducteurs souhaitant transporter en véhicules-citernes de plus de 1000 litres ou en conteneurs-citernes de plus de 3000 litres, les produits pétroliers désignés par les n° ONU, 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 ainsi que les n° ONU 3082, 3256 et 3257 (uniquement huiles de chauffe lourdes et bitumes)

### Prérequis pédagogiques :

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de base en cours de validité. Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessous. Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules citernes transportant les produits pétroliers. Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'ADR et de l'arrêté TMD. (L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (Arrêté du 28 mai 2024 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2022 – NOR : TREP2414139A)

## Contenu et modalités d'organisation

- connaître les équipements spécifiques des véhicules-citernes - connaître les dispositions relatives aux opérations de chargement et de déchargement. - connaître la signalisation et le placardage des véhicules-citernes - connaître les documents spécifiques concernant les citernes. - connaître les règles de circulation et de stationnement des véhicules. - avoir des connaissances sur l'accidentologie spécifique aux véhicules citernes.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**Certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte produits pétroliers (habilitation) - Sans niveau spécifique**

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00578770</b>	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	APTH		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC
<b>00578771</b>	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Pau (64)	APTH		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC
<b>00578772</b>	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Poitiers (86)	APTH		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC
<b>00578773</b>	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Rilhac-Rancon (87)	APTH		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC

00578774

du 01/01/2025 au  
31/12/2025

La Rochelle  
(17)

APTH

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC